Guide d'utilisation du logo de la FFAMHE



Ce document a pour objectif de présenter les règles d'utilisation du logo de la FFAMHE. Dans les pages suivantes nous donnons des exemples de ce qu'il faut faire ou au contraire ne pas faire avec ce logo.

Pour toutes questions, contactez la FFAMHE à l'adresse contact@ffamhe.fr

Qui peut utiliser le logo de la FFAMHE ?

- Les associations affiliées à la FFAMHE pour promouvoir leurs activités AMHE et leurs évènements AMHE. Vous ne pouvez pas utiliser le logo FFAMHE pour promouvoir une autre activité que les AMHE. En cas de doute contactez la FFAMHE.
- Les partenaires de la FFAMHE qui en ont obtenu l'autorisation.

Si vous n'entrez dans aucune de ces deux catégories merci de demander l'accord de la FFAMHE, avant d'en faire usage.

Si nous avons le droit d'utiliser le logo, que pouvons-nous faire avec ?

Vous pouvez le mettre sur votre site Internet, affiche, dépliant, flyer et d'une manière générale tout type de communication papier et/ou numérique.

En revanche nous n'autorisons pas la fabrication de goodies et textile (t-shirt, sweat etc...) utilisant le logo de la FFAMHE seul.

Pour cela allez plutôt sur la boutique en ligne de la FFAMHE : http://www.ffamhe.fr/boutique

Si vous voulez faire un tshirt pour votre club, en utilisant le logo FFAMHE, vous devez mettre d'abord en avant le logo de votre club, et en plus petit (sur la manche par exemple) celui de la FFAMHE.

D'une manière générale, si vous n'êtes pas la FFAMHE elle-même, vous n'avez pas le droit d'utiliser le logo FFAMHE d'une manière qui porte à confusion et faisant croire à une communication de la fédération.

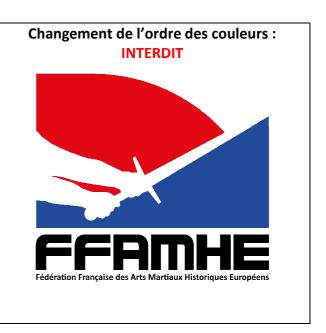
Utilisation du logo principal couleur

Règle n° 1:

Le logo officiel dispose de plusieurs déclinaisons, merci de les utiliser uniquement quand cela est indispensable et donc de toujours utiliser le préférence le logo principal.

Merci de respecter les couleurs et leurs ordres :





A titre d'information les codes couleurs sont :

Le bleu:

En héxadécimale: 204b9b

En CMJN (C: 79; M: 52; J:0; N:39)

En RGB (R: 32; G: 75; B; 155)

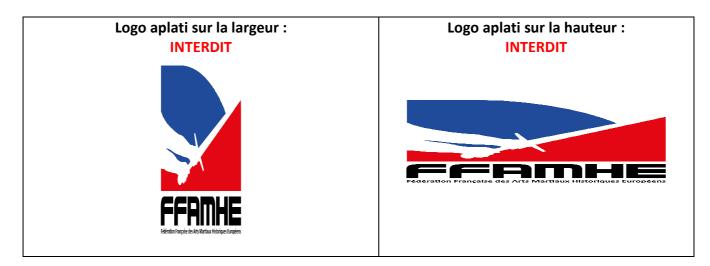
Le rouge :

En héxadécimale : e30613

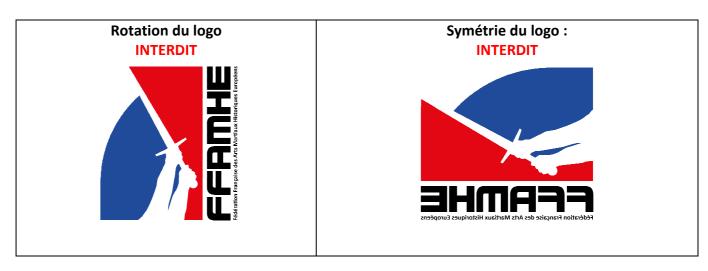
En CMJN (C:0; M:97; J:92; N:11)

En RGB (R: 227; G: 6; B; 19)

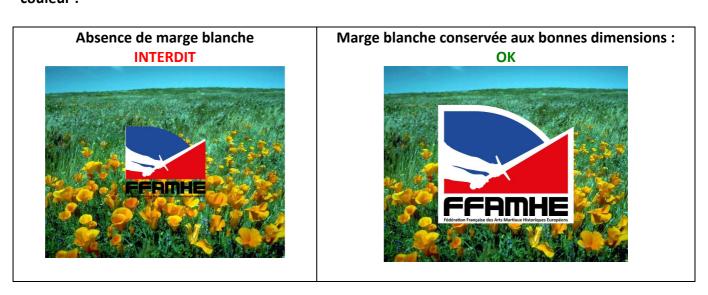
Merci de respecter les proportions du logo en termes de dimensions (hauteur et largeur) :



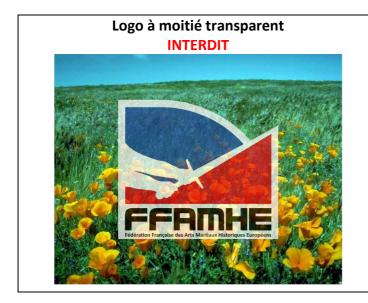
Merci de respecter l'horizontalité et le sens du logo :



Merci de respecter la marge blanche tout autour du logo qui se voit sur les fonds de couleur :

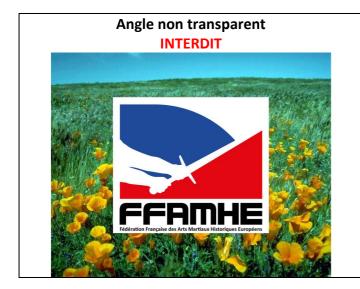


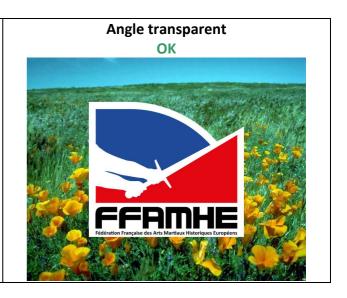
Merci de ne pas rendre le logo transparent :



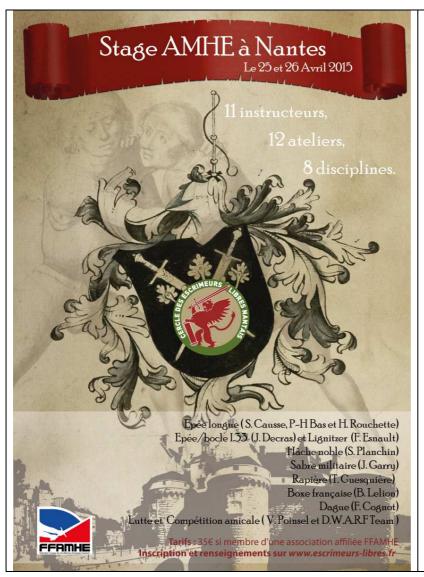


L'angle en haut à droite doit être transparent sur un fond de couleur :





Exemple d'utilisation correct du logo (en bas à gauche) :



Couleurs du logo : OK Proportion du logo : OK Horizontalité du logo : OK

Sens du logo: OK

Marge blanche autour du logo : OK

Angle transparent : OK

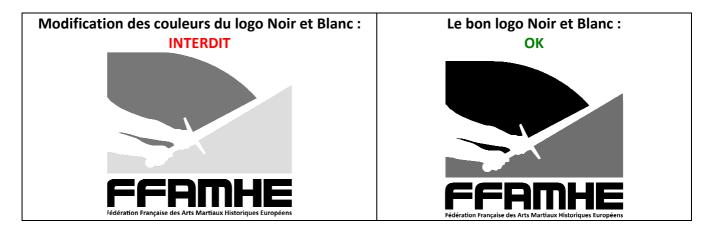
L'utilisation du logo est correcte!

Déclinaisons du logo

Logo principal Noir & Blanc:

Si vous voulez utiliser le logo en noir et blanc merci d'utiliser le logo spécial à cet effet et de ne pas faire de manipulation de couleur sur le logo.

Le logo noir et blanc :



A titre d'information les codes couleurs sont :

Le noir : noir total

Le gris:

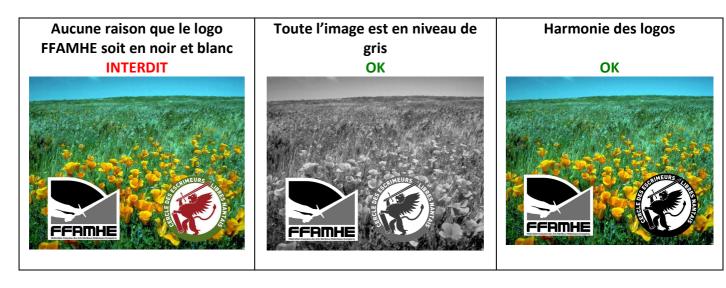
En héxadécimale: 706f6f

En CMJN (C: 0; M: 1; J: 1; N: 56) En RGB (R: 112; G: 112; B; 112)

Règles d'utilisation du logo Noir et Blanc :

Le logo noir & blanc est à utiliser sur :

- des documents noir & blancs
- pour harmoniser avec d'autres logos de la même teinte



A noter: vous avez le droit d'utiliser le logo couleur sur une image en noir et blanc.



Logo signature:



Fédération Française des Arts Martiaux Historiques Européens

Rappel de la règle n°1:

Merci de privilégier l'usage du logo principal dès que cela est possible !

Usage du logo signature :

Le logo signature existe en version couleur et en version noir et blanc.

Les règles précédentes s'appliquent évidement à ces deux versions.

A ces règles s'ajoutent celles spécifiques au logo signature :

Le logo signature peut être utilisé uniquement dans les cas suivants :

- la hauteur est insuffisante pour lire correctement les lettre FFAMHE sur le logo principal
- harmonie des logos en présence d'autres logos de forme allongée / bannière

Le cas du manque de hauteur :

A gauche le nom FFAMHE est difficilement lisible, mais vous avez le droit. A droite l'usage du logo signature permet une meilleure lisibilité du nom de la FFAMHE.





Le cas de l'harmonie des logos en présence d'autres logos de forme allongée / bannière :

Exemple concret sur la page partenaire de l'association Ecole Chevaleresque : http://chevaleresque.free.fr/liens.html